

# «Il n'y a pas de volonté politique»

Liées aux lobbies, les institutions européennes ont du mal à accepter la transparence

**Martin Pigeon est chercheur auprès du Corporate Europe Observatory\*.**

(voir aussi page précédente)

Le Jeudi: «Le rapport *Bursting the Brussels Bubble*, dénonçant la complaisance des institutions européennes à l'égard des lobbies d'affaires et des conflits d'intérêts, date de 2010. Y a-t-il eu des évolutions?»

**Martin Pigeon:** «En mars 2011, il y a eu le scandale dit "cash contre amendements" au Parlement européen: des journalistes, se faisant passer pour des lobbyistes, ont convaincu plusieurs députés de proposer des amendements à une législation contre un cadeau de 100.000 euros. Cela a mené à une réforme du code de conduite pour les parlementaires. Cela n'empêche pas toutefois les conflits d'intérêts. Il y a des parlementaires qui continuent à exercer leurs affaires privées. Le député autrichien Ernst Strasser, qui a démissionné après le scandale, avait tout de même avoué qu'être député européen était profitable pour ses affaires. Le député allemand Elmar Brok, un poids lourd au Parlement, occupe une position active au sein du conseil d'administration de Bertelsmann – groupe de presse, investisseur aussi dans les technologies de défense – alors qu'il siège toujours, lui, au comité pour les Affaires étrangères du Parlement.

Le nouveau code de conduite pour les députés européens est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012. On peut considérer que c'est un pas dans la bonne direction, d'autant plus qu'il n'y avait rien avant. Il y a des petits problèmes qui sub-

sistent. Par exemple, les députés ont encore le droit de recevoir des "cadeaux" liés à l'"hospitalité" en ce sens que la limite de valeur de 150 euros appliquée aux cadeaux ne s'applique pas à ceux liés à l'hospitalité, ce qui ouvre la porte à des abus possibles. De toute façon, nous attendons de voir comment ce code sera mis en œuvre, parce qu'il s'inscrit dans une logique d'autorégulation. Il a tout de même fallu un scandale pour que ça bouge et que des pratiques parfaitement normales il y a 18 mois soient aujourd'hui qualifiées d'indéfendables.»

## Registre de transparence

Le Jeudi: «Le fameux registre des lobbies a aussi évolué.»

**M. P.:** «Il y avait deux registres. Celui du Parlement, qui était plutôt administratif et obligatoire pour les lobbyistes qui voulaient avoir un badge annuel d'accès, et celui de la Commission qui était facultatif. Depuis juin 2011, il n'y a plus qu'un registre, le "registre de transparence", qui donne droit au badge d'accès, devenu quotidien, et où l'inscription, incluant la mention d'un nom de responsable et une indication sommaire du budget investi dans le lobbying, est toujours facultative.

On ne peut, là aussi, que regretter qu'en matière de transparence, la Commission n'a pas la volonté politique de faire avancer les choses et ne bouge que contrainte. Jusqu'à présent, ce n'était pas la Commission qui vérifiait l'authenticité des inscriptions dans le registre. Il a fallu qu'on vienne de l'extérieur lui mettre le nez dessus. Et même cela, ça n'était pas suffisant, la Commission réclamant souvent des preuves difficiles, voire impos-

sibles, à trouver à notre niveau. De ce côté, il est heureux de constater que ça a finalement un peu bougé puisqu'il y a maintenant deux personnes chargées de vérifier les données.»

Le Jeudi: «La lecture du rapport d'ALTER-EU semble indiquer que l'Europe privilégie le dialogue avec les lobbies d'affaires, négligeant les groupes d'intérêts citoyens»

**M. P.:** «Vaste sujet! On touche à ce qu'est l'Europe et à ce qu'elle ne parvient pas à devenir. Je vais me limiter à une observation qui permettra de comprendre un aspect de cette situation. Nous sommes ici au cœur du quartier européen [NDLR: square de Meeûs]. Ce quartier est aussi, logiquement, en train de devenir la nouvelle capitale des lobbies européens. Ces deux milieux cohabitent et forment un monde sociologiquement homogène composé d'expatriés polyglottes, qui ont fait de bonnes études supérieures, avec un niveau de compétence élevé.

Cela étant, voici l'institution – la Commission – qui a le monopole de l'élaboration des propositions législatives pour 450 millions de personnes et qui emploie à peu près le même nombre de fonctionnaires que la mairie de Paris, à savoir 40.000, dont la moitié seulement sont des fonctionnaires statutaires, les autres étant engagés avec des contrats de 3 ans renouvelables qu'une seule fois – sachant qu'il y a aussi près de 30.000 lobbyistes dans le quartier. Tous les ans, vous avez donc à peu près 5.000 personnes qui terminent leur contrat pour l'Union euro-

péenne et qui connaissent bien les rouages des institutions. Ce sont les recrues de premier choix pour les lobbies. Ce qui explique, à la longue, l'homogénéité sociologique d'un quartier qui devient le reflet de ce qu'est l'UE aujourd'hui: abritant un "peuple professionnel" qui travaille et vit ensemble, qui se retrouve aux mêmes restaurants, aux mêmes spectacles, aux mêmes fêtes...»

## «Revolving doors»

Le Jeudi: «On peut avoir l'impression, à voir certaines pratiques concrètes, que l'expression "conflit d'intérêts" est souvent un euphémisme pour "corruption".»

**M. P.:** «Oui, c'est vrai, la frontière est parfois ténue. Par exemple, ce que j'ai dit concernant ces contractuels en fin de contrat qui vont travailler pour les lobbies, se passe à tous les niveaux, et plus le niveau est haut, plus la personne a des connaissances fines et stratégiques à transmettre. Par exemple, en 2009, lors du renouvellement de la Commission Barroso, sur les 12 commissaires qui sont partis, la moitié a été engagée par des entreprises, des entreprises de lobbying, certains – je pense surtout à Günter Verheugen – ont fondé leur propre agence de conseil en lobbying. En anglais, on appelle ce jeu de passage des institutions aux lobbies et vice versa, "revolving doors" [NDLR: système de "tourniquets"]. On peut se demander à partir de quand ça devient de la corruption, à partir de quand une promesse d'embauche devient un détournement de fonctionnaire.

Légalement, les textes ne sont pas très clairs. Les codes de conduite pour les commissaires ne sont pas très contraignants et n'imposent pas une période d'attente entre la fin du mandat et l'embauche, période dite "de refroidissement". Or, pour les lobbies, la "valeur ajoutée" d'un ex-haut fonctionnaire diminue rapidement avec le temps.»

Le Jeudi: «Le rapport évoque le manque, voire l'absence, des journalistes et de la presse d'investigation dans ce domaine.»

**M. P.:** «Je pense que c'est plus grave que ça. Les journalistes sont là mais ils n'ont pas le temps de faire leur boulot. La presse est en crise, elle n'a plus les moyens d'envoyer des correspondants permanents. Alors les médias se rabattent sur des emplois précaires d'indépendants, sans couverture sociale sérieuse, avec des salaires de misère, qu'ils imposent à des pigistes ou des stagiaires, qui doivent fournir trois, quatre, cinq dépêches par jour et donc n'ont pas le temps de creuser. Et justement, ces histoires de lobbying ont besoin d'être creusées, et par des professionnels expérimentés qui ont des connaissances techniques et fines des circuits de décision et qui ont aussi le temps. C'est donc le pire des cas possibles: en ne faisant que de la presse remaniée, les médias sont bien là, ils font mal leur boulot et deviennent, en fin de compte, un porte-voix pour la propagande de l'industrie et ça, c'est très grave.»

PROPOS RECUEILLIS  
PAR DAVID BROMAN

\*www.corporateeurope.org

## «Ne pas se laisser faire» Trois questions à Viviane Reding

Viviane Reding est vice-présidente de la Commission et commissaire chargée de la Justice, des Droits fondamentaux et de la Citoyenneté.

Le Jeudi: «Comment percevez-vous l'influence des lobbies?»

**Viviane Reding:** «Il y a environ 15.000 lobbies face aux institutions. C'est un business et une prise d'influence énormes, tant à la Commission qu'au Parlement et il y a même des tentatives d'influer sur les décisions du Conseil. Cela a un côté positif car grâce aux lobbies, nous apprenons beaucoup, notamment sur le fonctionnement des secteurs de l'industrie et sur les technologies. Grâce à cela, nous élaborons des législations plus réalistes. Mais à travers ses lobbies, l'industrie investit des moyens colossaux afin d'essayer de dévier les décisions vers ses intérêts purement commerciaux, au détriment des intérêts de l'individu qui sont

défendus avec nettement moins de moyens. Et il y a des domaines où ces deux intérêts s'opposent.»

Le Jeudi: «Quelle est votre attitude dans ce cas?»

**V. R.:** «La tâche du politique est justement de ne pas se laisser faire, de rétablir l'équilibre. Nous devons faire la part des choses. Mais il faut bien constater que face à cette armée de spécialistes professionnels, il faut aussi investir d'énormes moyens en temps et en personnel qualifié. Pour chaque fonctionnaire, dans mon département, il semble y avoir, 20 lobbyistes qui essayent de l'influencer.»

Le Jeudi: «Que répondez-vous au reproche fait à la Commission de ne pas avoir la volonté politique de rendre plus transparente l'influence réelle des lobbies sur les décisions?»

**V. R.:** «Le phénomène du lobbying est relativement nouveau pour nous. Nous avons dû nous y habituer. Je pense, par exemple, que les règles d'enregistrement devraient être renforcées. Je suis d'avis qu'il faut très certainement aller vers plus de transparence.»



L'Europe vue comme un «Lobby Land» – dessin de couverture de la brochure «Brussels, The EU Quarter» éditée par le Corporate Europe Observatory